

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** | 13.06.2019

## La Fédération HoReCa Wallonie et la Fédération des Campings de Wallonie unissent leurs forces

La Fédération des Campings de Wallonie qui est l'association professionnelle du secteur de l'hôtellerie de plein air en Wallonie, travaillera désormais en collaboration avec la Fédération HoReCa Wallonie. Cette collaboration a été officiellement signée ce jeudi 13 juin, en présence de Daniella Berkes, Présidente de la Fédération des Campings de Wallonie et de Thierry Neyens, Président de la Fédération HoReCa Wallonie.

Ce partenariat entre la Fédération HoReCa Wallonie et la Fédération des Campings de Wallonie prévoit une coopération structurelle, tout en respectant l'individualité, l'indépendance et les spécificités de chacune. Elles collaboreront donc, toutes deux, à toutes initiatives en vue de développer la professionnalisation dans le secteur de l'hôtellerie de plein air, qui est une composante spécifique du champ de compétences de la Commission paritaire de l'Industrie hôtelière (CP 302).





Fondée en 2003, la Fédération des Campings de Wallonie a toujours eu pour objectif de défendre et de représenter les intérêts spécifiques des exploitants de camping. La Fédération HoReCa Wallonie, quant à elle, sollicite, protège et défend les préoccupations des professionnels du secteur HoReCa, (CP302), dont l'hôtellerie de plein air fait partie intégrante.

Pour mener à bien ses tâches et donner plus de soutien au secteur, la Fédération des Campings de Wallonie a donc décidé de s'allier à la Fédération HoReCa Wallonie, forte de sa large expérience et de ses activités de lobbying plus importantes.

Pour Daniella Berkes, Présidente de la Fédération des Campings de Wallonie, « le soutien de la Fédération HoReCa Wallonie constitue un support non négligeable pour la pérennité du secteur, tant d'un point de vue juridique, que pour l'accompagnement de dossiers. En concertation avec la Fédération HoReCa Wallonie, nous pourrons ainsi professionnaliser le secteur, notamment en mettant en place des formations adaptées aux besoins réels de nos gestionnaires. Les axes prioritairement abordés concerneront la mise en conformité des infrastructures en accord avec la législation, l'évaluation de leurs besoins en accord avec de nouveaux concepts d'accueil et d'hébergement ainsi que la sensibilisation et la formation de nos acteurs de terrain à la formation de leur personnel. Ceci, afin de pouvoir bénéficier du soutien des autorités dans l'accompagnement de projets ».

Pour sa part, la Fédération HoReCa Wallonie prévoit, entre autres, la création d'une section professionnelle afin de suivre les intérêts et les préoccupations du secteur de l'hôtellerie de plein air. « Notre Fédération devra maintenant intégrer la représentation et la défense des intérêts des exploitants de camping à tous les niveaux de pouvoir. Notre but est de représenter et de maintenir la spécificité de ce secteur d'activités dans la grande diversité du secteur HoReCa » a déclaré Thierry Neyens, Président de la Fédération HoReCa Wallonie.

**Contact presse Fédération HoReCa Wallonie:** 

**THIERRY NEYENS – Président :** 0495/52.67.00 **2** 063/41.00.50

**Contact presse Fédération des Campings de Wallonie**:

**DANIELLA BERKES – Présidente** : **(a)** 0478/96.12.40 **(2)** 084/21.17.84



